

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

-----  
Séance du 23 septembre 2022  
-----

L'an deux mille vingt-deux, le 23 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

16 septembre 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 12/10/2022

ID : 089-218904647-20220923-2022\_068-DE

SLOW

Objet de la délibération

Désignation dans d'autres  
instances internes

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme RICHARDSON, Mme PELTIER, M. PÉANNE, Mme HOURLIER, M. AUBRY, Mme AUTRET, M. COCHARD, M. PARCINEAU, M. HERVÉ, M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND, M. THOMAS, Mme SZEWZYK, Mme LOPEZ, M. ANDRÉ.

Absents excusés : M. ALLUIN (pouvoir à M. KASPAR), M. BRIET (pouvoir à Mme NAZE), Mme LETIN (pouvoir à Mme AUTRET), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD), Mme EL HAOUCHI (pouvoir à M. BURGUIÈRE).

Absents : M. VERGNAUD, Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX.

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Mme la Maire informe l'assemblée que M. ETIENNE était également membre du conseil économique au sein duquel il doit être remplacé par un membre de la liste « Générations Villeneuve sur Yonne ».

Par ailleurs, Mme LANTENOIS n'a pas été remplacée au sein des instances paritaires : Comité Technique (CT) et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Elle doit être remplacée au sein de chacune d'elles par un membre de la liste « Ensemble Faire Vivre la démocratie »

Mme la Maire propose que ces nominations se fassent au scrutin public (main levée).

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

**DESIGNE** par un vote public les conseillers municipaux qui remplaceront M. ETIENNE au sein du conseil économique et Mme LANTENOIS au sein des instances paritaires

**APPROUVE** les nominations suivantes :

- Conseil économique : Sophie SZEWZYK
- CT : Éric PEANNE
- CHSCT : Éric PEANNE

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire

Fabrice LOISEAU

La Maire

Nadège NAZE

